



Ville de
WARWICK
la FLEUR des Bois-Francis

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par la soussignée, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Ville de Warwick :

QUE le conseil municipal a adopté ce sixième jour de mai de l'an deux mille dix-neuf, les règlements suivants :

- Règlement numéro 283-2019 sur les compteurs d'eau;
- Règlement numéro 284-2019 concernant les normes de construction, d'utilisation et d'entretien d'aqueduc et d'égout et les normes sur les rejets au réseau d'égout;
- Règlement numéro 285-2019 pour couvrir les dépenses reliées aux travaux effectués sur les branches 20, 21, 22, 31 et 32 du Ruisseau Noir en la Ville de Warwick;

QU'une copie de ces règlements a été déposée au bureau de la soussignée où toutes personnes intéressées peuvent en prendre connaissance et ceci aux heures normales d'ouverture du bureau.

QUE ces règlements entrent en vigueur ce 12 mai 2019, jour de leur publication.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce huitième jour du mois de mai de l'an deux mille dix-neuf.

Lise Lemieux, DMA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière